



Extrait de délibération

Identifiant
2020-12-01

Bureau syndical 14 décembre 2020 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt le lundi quatorze décembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	8 décembre 2020	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	11	Absents, excusés :	1
Présents :	10	Votants :	10

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BIRE Ludovic, BOUCHER Hervé-Loïc, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	CHAUSSERAY Francine

Renouvellement d'adhésion au CNAS

En décembre 2019, le bureau syndical avait décidé d'adhérer au CNAS pour l'année 2020. Le montant de l'adhésion était de 207€ par agent soit 2070€. Une demande d'évaluation avait été demandée pour savoir si cela serait reconduit sur l'année 2021.

Les agents ont commandé pour 4843.18€ de prestations dont 2184.18 € de bonification. Aussi, malgré l'année particulière que nous avons vécu, nous pouvons constater que la cotisation payée par le Pays de Gâtine permet pour 1 € de faire bénéficier de plus de 2 € aux agents.

Le Bureau syndical décide d'autoriser le Président à signer tous documents en lien avec le renouvellement de l'adhésion au CNAS et à régler le montant de l'adhésion pour 2021.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD